



Bien Vivre

BULLETIN D'INFORMATIONS N°19 / JANVIER 2024

Infos pratiques

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 14h à 17h

☎ Tél. **05 61 88 20 38**

✉ Mail contact@mairieboulogne.fr

🌐 Site ville-boulogne-sur-gesse.fr

LES DIFFÉRENTS RAMASSAGES

🌿 Les déchets verts : tous les mardis

🌿 Les encombrants : tous les derniers

jeudis du mois avec inscription au

plus tard la veille au **05 61 88 20 38**

LA POSTE

🌿 Lundi, mardi, mercredi & vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30,

dépôts avant 14h30

🌿 Jeudi & samedi de 9h à 12h,

dépôts avant 12h

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

🌿 Sans rdv mardi et mercredi 11h

autre jour prendre rdv

au **05 62 00 98 10**

TRÉSOR PUBLIC

🌿 Lundi à jeudi de 9h à 12h15

🌿 Vendredi de 9h à 12h

GENDARMERIE

🌿 Lundi et mercredi de 8h à 12h

et de 14h à 18h

Place des bergeronnettes

☎ Tél. **05 61 88 20 17**

CAMPING VILLAGE DE VACANCES

Avenue du lac

☎ Tél. **05 61 88 20 54**

🌿 villagevacancesboulogne@orange.fr



Chères Boulonnaises, Chers Boulonnais,

En ce début d'année permettez-moi, au nom du conseil municipal, des agents communaux ainsi que de moi-même de vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

L'année 2023 aura été un moment fort avec ses **animations** : les Pronomades, de multiples manifestations culturelles et sportives et la fête locale avec le retour d'un comité des fêtes, que je tiens à remercier vivement pour son implication, l'esprit de rassemblement de la jeunesse Boulonnaise et sa réussite. Tout cela participe à la vie de notre commune et du territoire.

Comme chaque année en décembre le **Centre Communal d'Action Sociale** a organisé la distribution des cadeaux de Noël **très appréciée** par **nos aînés**. Un grand **merci aux bénévoles et aux élus pour leur initiative**.

Avec l'ensemble des élus, nous continuons à œuvrer pour le développement de notre commune, le maintien des services de proximité, une qualité de vie, avec un état d'esprit collectif dans une démarche participative.

Les travaux d'urbanisation boulevard Bergougnan et du Midi ont débutés fin septembre 2023 pour une durée de travaux allant jusqu'à fin mai 2024. La deuxième tranche de travaux Boulevard du Midi jusqu'au rond-point du collège devrait débuter fin 2024 début 2025.

La concertation et la participation des Boulonnais s'est poursuivie avec la réunion des riverains avant le lancement de la première tranche de travaux puis le jeudi 30 novembre dernier avec les ateliers autour du sujet des aménagements des places de la promenade, de la Mairie et de la Poste.

Vous trouverez également dans ce numéro les travaux et actions environnementales engagées en 2023 ou en prévision pour 2024.

La cérémonie des vœux 2024 à la population aura lieu cette année le vendredi 19 janvier à 19h00 à la maison des associations. Nous clôturerons ce moment de convivialité par un vin d'honneur.

Le Maire, Alain BOUBÉE

Les vœux du Maire

Monsieur le maire et son Conseil, convient l'ensemble des Boulonnaises et Boulonnais à la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera **le vendredi 19 janvier à 19h00 à la maison des associations**. Ce moment de convivialité sera clôturé par un vin d'honneur.

Travaux boulevard Bergougnan et boulevard du Midi

Dans le cadre de l'urbanisation du Boulevard Bergougnan, les travaux de renouvellement et d'enfouissement des différents réseaux, assainissement, pluvial, électricité, téléphonie ont débuté cet automne. Cette opération se poursuivra dans un second temps par la réfection de la voirie et des trottoirs, durant cette période la circulation et le stationnement sont interdits. Une déviation est en place, l'accès à la Maison de Santé, Maison des Services et au Trésor public est possible depuis le Boulevard des Pyrénées.



Travaux boulevard Bergougnan et boulevard du Midi, réunion avec les riverains.

L'ensemble des boulonnais avaient déjà été invités à une déambulation sur site et à la présentation du projet. Le jeudi 9 novembre, monsieur le Maire et le bureau d'études ont souhaité rencontrer les riverains directement concernés depuis le démarrage des travaux lors d'une réunion d'information. Leurs interrogations portaient surtout sur le déroulement des travaux et les dates. Mais aussi des inquiétudes: «Comment allons-nous rentrer et sortir de chez nous? Où nous garer?» Les questions, d'ordre pratique, ont eu des réponses précises et, semble-t-il, rassurantes.



L'éclairage public



Notre commune a adhéré au programme d'éclairage public, LED Haute Garonne 2026 ++, proposé par le «SDEHG» Syndicat Départemental Énergie de la Haute Garonne. Il s'agit d'un programme de rénovation dédié au remplacement des appareils d'éclairage public.

Ce programme est réservé aux travaux d'investissement consistant à ne remplacer que le luminaire par un appareil d'éclairage public standardisé de dernière génération. Le nouveau luminaire optimisé pour économiser l'énergie, doit permettre à la commune d'atténuer les dépenses, limiter la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité et la santé humaine. La société Eiffage a procédé au remplacement des appareils sur la commune.

Ce dispositif pourrait remettre en question le projet d'investissement des horloges destinées aux coupures nocturnes.

Le City Park

Parallèlement aux travaux d'urbanisation boulevard Bergougnan et du Midi, un autre chantier a qui démarré fin octobre devrait ravir la jeunesse boulonnaise. Il s'agit du City Park, chemin de la Gardette. L'entreprise Zubiarte est à pied d'œuvre et a déjà bien avancé les travaux de terrassement et du fond de forme. Viendra ensuite la pose des poteaux pour les futurs équipements (buts de foot, paniers de basket, etc.), puis celle des sols définitifs avant l'installation finale de l'aire de jeux.



Restauration de la statue de Saint Michel

La statue de Saint-Michel domine à l'entrée de notre cimetière communal depuis de nombreuses années. Au fil du temps et des intempéries, ce monument emblématique du bourg portait les stigmates des outrages du temps. Le conseil municipal a donc décidé de procéder à sa restauration. Madame Nathalie Virazels a été chargée de ces travaux. La statue a été démontée et transportée aux ateliers municipaux afin de permettre à la peintre d'effectuer ce travail minutieux dans les meilleures conditions, à l'abri des caprices de la météo. Quelques jours auront suffi aux mains expertes de Nathalie pour permettre à la statue de retrouver sa place et son lustre d'antan, non loin du calvaire récemment rénové, pour le plus grand plaisir des boulognais très attachés à leur patrimoine.



Sur la Place de la Mairie

La Banque Populaire impactée par l'incendie au mois d'octobre 2021 a été en situation d'urgence relogée par la mairie dans la salle d'exposition sous la halle mais la configuration et la surface du local mis à disposition ne permet pas à cet établissement de fournir l'ensemble des services habituels.

La municipalité consciente du besoin d'un retour à l'activité normale, et du maintien au centre bourg de cet établissement, a signé un permis de construire et autorisé la Banque Populaire à procéder à l'installation temporaire de blocs modulaires sur le domaine public, place de la Mairie dans l'attente de revenir à son emplacement initial.

L'établissement bancaire s'est engagé quant à lui à respecter l'ensemble des règles d'occupation du domaine public et de la redevance mise en place par la mairie.



Les Restaurants du Cœur

De nouveaux locaux très attendus pour les Restaurants du Cœur à Boulogne

C'est dans le bâtiment acquis, et rénové de l'ancienne coopérative avenue du Comminges, que la municipalité de Boulogne a mis à disposition gratuitement le local destiné à accueillir un centre de distribution des Restaurants du Cœur.

Entreprises et services techniques de la ville se sont activés afin de livrer en cette fin d'année un local flambant neuf aux normes, adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Vendredi 17 novembre, la réception du nouveau local s'est effectuée en présence des responsables toulousains de l'association caritative (services achats et bâtiments) qui accompagnés de bénévoles des centres de L'Isle en Dodon et Montréjeau ont été reçus par messieurs Jérôme Adoue et Denis Dessacs, les adjoints au maire en charge des travaux et des services techniques.

Devenir bénévole

En mars 2024, les Restos du Cœur de la Haute-Garonne ouvriront leur 37ème centre de distribution dans la commune de Boulogne-sur-Gesse. Un lieu qui accueillera de manière inconditionnelle, gratuite et sans jugement les personnes qui comptent sur les Restos.

Depuis 1985, les bénévoles des Restos du Cœur agissent dans toute la France et toute l'annexe pour aider celles et ceux qui en ont besoin. Besoin d'une aide alimentaire, de lien social, d'un appui dans les démarches de la vie quotidienne ou encore d'accompagnement au numérique, à l'accès à la culture pour trouver une place, s'en sortir, retrouver de l'estime et du respect ou...tout cela à la fois.

Vous êtes disponible et vous avez envie de rejoindre les équipes de bénévoles des Restos du Cœur à Boulogne-sur-Gesse, envoyez un mail à : ad31.benevolat@restosducoeur.org

Contact : Mairie de Boulogne 05 61 88 20 38





Participation des citoyens au projet de réhabilitation de la Place de la Promenade

Depuis plusieurs années on observe le développement des démarches participatives dans les collectivités avec la participation des citoyens à la construction de la ville de demain, au cadre de vie et au développement durable. La municipalité de Boulogne et le bureau d'études ont souhaité co-construire le projet de réhabilitation de la Place de la promenade en impliquant les usagers de notre commune. Engager les citoyens en amont du projet contribue à faire émerger des solutions inexplorées, à donner de nouvelles idées, à considérer de nouvelles façons d'appréhender le projet et ses solutions. Les Boulonnais ont été invités à participer aux ateliers organisés en fin de journée à 18h30 et 20h30 le jeudi 30 novembre à la Salle des Associations



Une année scolaire bien clôturée, une fête pour les enfants et les parents

S'il est une date qu'il ne faut pas oublier, c'est bien celle de la fête de fin d'année scolaire. Elle a été une fois de plus activement préparée avec l'Association des Parents d'élèves et toute l'équipe de la maternelle et de l'élémentaire. De nombreux parents et grands-parents, mais aussi des tontons et tatie sont venus voir les classes qui des plus petits de la maternelle aux CM2, ont chacune à tour de rôle présenté leur spectacle costumé sous le regard bienveillant des équipes pédagogiques et du public. La soirée s'est achevée par un moment convivial autour de la buvette et du repas proposé par l'APE.

La fête de l'école est un moment un peu hors du temps, où les enjeux scolaires sont mis de côté. C'est l'occasion, dans un contexte détendu et informel, de mieux faire connaissance avec les autres parents, les enseignants, les directrices, les Atsem et l'ALAE.



Une rentrée sereine

Finies les grasses matinées et les soirées qui se prolongent! Le lundi 4 septembre sonnait la fin des vacances et le retour du chemin de l'école pour les élèves du groupe scolaire de la Gardette.

Tout a été mis à profit par la Ville de Boulogne pour que cette rentrée scolaire 2023-2024 puisse se dérouler sans encombre. Les services municipaux et les dames du service enfance ont œuvré de cœur et dans un laps de temps assez court pour effectuer les travaux d'entretien et le grand ménage des classes, une belle collaboration qui a permis une rentrée sereine et sans problème.

Les enfants ont quant à eux fait ou refait connaissance avec l'équipe d'enseignants et quelques changements sont à noter cette année.

A la maternelle 6 enfants en Très Petite Section (rentrée en janvier 2024) 16 en Petite Section, enseignante Mme BAUCHET + Mme PERIGAUD (Les lundis + la décharge de direction). ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) Mme BARON et Mme DASTE.

L'école élémentaire compte à ce jour 86 élèves répartis dans 4 classes et sur le dispositif ULIS. L'équipe enseignante se compose de Mme DELOR et Mme PERIGAUD pour la classe de CP, Mme BONNECARRERE et Mme PERIGAUD avec la classe de CE1-CE2, Mr PEUREUX pour la classe de CE2-CM1, Mme MUR-BEZ avec la classe de CM1-CM2, le dispositif ULIS avec Mme BARON Isabelle.

La coopérative scolaire dont la participation est libre, est essentielle à la réalisation de projets. Elle permet de participer aux frais éventuels de sorties ou d'acheter du matériel pour les élèves. L'école dispose d'une association de parents d'élèves active et motivée qui organise des manifestations afin de faire du lien et lever des fonds qu'elle réinvestit au profit des élèves.



Les JO, c'est tous les ans au Collège Charles Suran !

Chaque journée du sport scolaire est fêtée au collège par une matinée consacrée au sport. Ce sont les JO du Collège de Boulogne. Les épreuves sur le stade, au gymnase et au lac voient les équipes d'élèves se dépasser dans différentes épreuves : jonglage, slackline, basket, tennis de table, foot, rugby, course d'orientation, parcours en VTT, jeu collaboratif et épreuve surprise !

Le corps arbitral était totalement composé d'élèves qui se sont investis dans leurs missions du jour. La matinée est organisée par les deux professeurs d'EPS et encadrée par l'équipe pédagogique et l'équipe de la vie scolaire du collège, sous l'œil bienveillant du chef d'établissement. Une mobilisation de tous a permis de faire de cette édition une nouvelle réussite.

Bravo aux gagnants pour leur esprit d'équipe et leurs performances !



Nouvelle Psychologue Clinicienne, psychothérapeute

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Boulogne accueille désormais une nouvelle psychologue clinicienne, psychothérapeute. Madame Garroussia Mélissa spécialisée dans la prise en charge de l'adulte et de l'adolescent en utilisant la thérapie cognitive et comportementale. TCC.



Madame Garroussia vous reçoit le : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 19h et le mercredi de 9h à 12h.

Contact : 06 72 19 86 01

SSIAD Elvire Gay

Une équipe d'aides-soignants (es) pour vous aider à domicile. Le **SSIAD de Boulogne sur Gesse** a été créé par arrêté préfectoral le 30 décembre 1983. Ses locaux se situent au sein de l'EHPAD Elvire Gay, doté d'une capacité de 40 places le SSIAD intervient sur les **23 communes** du canton de Boulogne sur Gesse.

Le SSIAD s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie ou malade. Les soins dispensés par le **SSIAD sont intégralement financés par l'assurance maladie.**

Les missions :

Une équipe d'aides-soignants (es) se rend à votre domicile et réalise :

- Des soins d'hygiène et d'aide à la personne (toilette, aide au lever et au coucher, habillage et déshabillage.)
- Un accompagnement des personnes en soins palliatifs et fin de vie
- La prévention des risques (chute, escarre), surveillance (douleurs, constantes, poids), conseils (matériel, alimentation)
- Les soins relationnels
- Le SSIAD est à vos côtés pour faciliter un retour à domicile après une hospitalisation, soutenir l'entourage dans la prise en soins d'un patient âgé, prévenir et retarder la dépendance, aider en toute sécurité à préserver l'autonomie.

Il vous sera demandé :

- Une prescription du médecin traitant ou hospitalier
- De prendre contact avec l'infirmière coordinatrice du SSIAD qui vous rendra visite pour vous expliquer le fonctionnement du service et évaluera les besoins de la personne à rendre en soins.

Contact : 06 31 17 62 63 – 05 61 88 20 28
- mail : ssiad@ehpad-boulogne.com

Plan grand froid 2023. Registre des personnes vulnérables



La mairie de Boulogne met en place, chaque année, un dispositif d'accompagnement en direction des personnes les plus vulnérables. Vous êtes une personne âgée ou handicapé(e), vous avez des problèmes de santé où vous avez peur d'être seul(e) pendant l'hiver ? Faites-vous recenser auprès du secrétariat de mairie.

Le recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles. En cas de grand froid, les personnes recensées seront contactées par des membres du Centre Communal d'Action Sociale. En cas de problème, une alerte est déclenchée et pourra être suivie d'une intervention à domicile. Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile, Les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.



Outil Marché a ouvert ses portes

Les amateurs de bricolage et jardinage vont être ravis, un nouveau commerce dédié à la motoculture, jardinage, bricolage et outillage a ouvert ses portes rue du 19 Mars, depuis la fin septembre du mois de septembre.

Il s'agit du quatrième magasin de proximité ouvert par cette enseigne après Condom, Nogaro et Serres Castet. Le magasin vous propose également un service de réparation et de livraison.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h avec une modification possible des jours d'ouvertures.

Contact : 05 61 94 25 85 – outilmarche.bsg@gmail.com



La Pizzeria 'Chez Hélène' change de propriétaire.

Après plusieurs années passées aux commandes de la pizzeria, madame Hélène Audibet a choisi de passer les manettes de cet établissement bien connu des boulonnais à une nouvelle équipe. **MrA**, la nouvelle enseigne est maintenant aux mains d'ALEXIS et IBRAHIM, une nouvelle vie et un challenge qui démarre pour ces jeunes entrepreneurs qui connaissent bien leur métier.

Les nouveaux propriétaires n'ont pas modifié les locaux et ont conservé une carte bien garnie, avec un assortiment de pizzas, d'assiettes snack, de salades et de burgers maison.

Ouvert du mercredi au dimanche. Contact: 05 61 95 69 15. Le transfert d'opérateur étant en cours ce numéro est susceptible d'être modifié dans quelques jours.



J'achète en Comminges'

La place de marché digitale « J'achète en Comminges » : vos professionnels locaux en un clic !

RDV sur www.jacheteencomminges.fr

Lancée en 2021, la Place de marché digitale « J'achète en Comminges » est un outil gratuit au service de la digitalisation des professionnels locaux. Cette plateforme a pour objectif de valoriser les savoir-faire du territoire et d'en permettre la vente en ligne directement en circuit-court. La Communauté de Communes propose aux professionnels ayant un service dédié aux particuliers deux solutions numériques gratuites, la fiche annuaire de référencement ou le site vitrine/marchand.

A la demande de commerçants souhaitant bénéficier d'une présence sur le web et d'un appui à leur digitalisation durant la crise COVID-19, et dans l'objectif de redynamiser les centres-bourgs du territoire, la Communauté de Communes a choisi de proposer cet outil/accompagnement gratuitement.

La place de marché digitale « J'achète en Comminges » permet de répondre à plusieurs enjeux du territoire : accompagner les professionnels locaux dans leur digitalisation, adapter leurs modes de communication/vente aux modes de consommation actuels, permettre aux consommateurs d'effectuer leurs achats localement et en ligne. Aujourd'hui, plus de 390 professionnels sont référencés sur la place de marché digitale « J'achète en Comminges », commerçants, artisans, producteurs et prestataires de service. Ils sont catégorisés en 9 rubriques : alimentation, artisans, beauté & santé, créateurs, loisirs & sorties, maison & décoration, mode & accessoires, producteurs, services. 35 sites marchands proposent plus de 1 000 produits vendables en ligne.

Espace personnel impots.gouv.fr « gérer mes biens immobiliers »

Ce service permet aux usagers de répondre en ligne aux obligations déclaratives relatives aux locaux, de dématérialiser les déclarations foncières, de liquider les taxes d'urbanisme, de déclarer l'occupant des locaux et les loyers.

Ces services conduisent chaque année des travaux de mise à jour afin de prendre en compte les changements affectant les propriétés bâties ou de corriger les éventuelles erreurs ou omissions déclaratives (ajout de surfaces, amélioration des caractéristiques générales ou des éléments de confort intérieurs ou extérieurs etc.).

Réouverture du 'Bar de la Promenade'

Monsieur Zaroui vient de s'installer au bar de la Promenade. Une bonne nouvelle pour notre commune, car cela faisait plusieurs mois que cet établissement était fermé. Ce néo boulonnais se lance après d'autres expériences professionnelles, et a très envie de rencontrer sa clientèle. Une partie restauration est prévue avec des grillades, fondues, raclettes mais également des soirées à thème et les retransmissions des grands matches de foot ou rugby.

Le local a subi quelques métamorphoses un nouveau look pour ce lieu qui est ouvert tous les jours à partir de 8H sauf le jeudi. « Ce nouveau commerçant souhaite que son bar devienne un lieu, d'échange, de discussion et de convivialité ».

Contact : 07 58 84 51 90 – alainza64@hotmail.com



Gérer mes biens immobiliers

Le nouveau service en ligne pour les usagers propriétaires.

Les contrôles à partir des photographies aériennes de l'IGN ont permis de détecter les piscines non déclarées.

L'impact de ces travaux peut susciter des questions de la part des usagers, qui ont la possibilité d'interroger les services de la DGFIP via leur espace personnel sur « impots.gouv.fr » afin d'obtenir une réponse efficace.



Les pots d'accueil au Camping Village de Vacances

Chaque samedi à 19h30 durant la période estivale, l'équipe d'animation du camping village de vacances a accueilli les nouveaux arrivants et présenté le programme d'animation de la semaine permettant aux vacanciers d'organiser leur séjour à Boulogne. L'Office de Tourisme intercommunal était également présent pour faire découvrir les sites à visiter et les activités qui peuvent être pratiquées à Boulogne et ses alentours. Ce moment convivial partagé autour d'un verre était aussi l'occasion de faire connaissance et de présenter l'équipe du camping et du village vacances.

Les fêtes du 15 août une belle réussite

Le temps fort de l'été à Boulogne, ce sont les Fêtes du 15 août ! 5 jours pour rire et s'amuser, pour faire la fête en cette fin d'été... Idéalement placées pour nous donner l'énergie de repartir pour une nouvelle période qui s'ouvre à la rentrée de septembre. Une fête de village, c'est de l'organisation, et plusieurs ingrédients sont nécessaires pour obtenir la bonne recette. Sous l'égide du nouveau comité des fêtes, cette édition 2023 a été particulièrement réussie et animée avec une belle affluence. La programmation des orchestres, les nombreux métiers forains, les jeux pour enfants, les animations et les repas proposés par les associations ont été à la hauteur des attentes, avec une mention spéciale pour le spectacle pyrotechnique qui a clôturé ces journées de fête. Défi réussi pour le comité des fêtes, les deux coprésidents peuvent être fiers de leur équipe et de l'énergie déployée par l'ensemble des bénévoles.



Cet été au centre nautique

Afin de tirer un bilan définitif de la fréquentation en cette fin d'année, les constatations font état d'une bonne fréquentation pour cette saison estivale. Le centre nautique municipal est resté ouvert au public du 1er juillet au 31 août et les écoles ont eu accès à l'établissement du 19 juin au 30 juin et le collège du 4 septembre au 15 septembre, du lundi au vendredi.

Ce bilan positif est dû à des conditions météo favorables, un cadre qui donne envie de s'y rendre pour y faire des longueurs, mais aussi à des équipes d'agents mobilisés qui entretiennent très bien le site.



Journée des Associations

Cette journée a été éclipsée en septembre 2022, pour cause de « Journées du Boulonnais ». À la salle polyvalente le samedi 9 septembre, bon nombre de curieux ont déambulé entre les stands, pour y découvrir les activités et les animations proposées par le tissu associatif boulonnais. Se renseigner, se rencontrer, échanger et s'inscrire, l'occasion était parfaite, entraide, sport, culture, loisirs chacun a pu y trouver l'activité qui lui convient voire même devenir bénévole. À la mi-journée les personnes présents ont partagé un moment convivial autour du verre de l'amitié offert par la mairie, près d'une centaine de plateaux repas préparés par la Pétanque Boulonnaise ont ensuite été servis sur place.



À l'initiative de la municipalité cette journée ne doit son succès qu'à l'implication de toutes les personnes qui ont répondu présentes, exposants, visiteurs et élus en charge de l'organisation de cette manifestation.



L'AREMIP à la découverte des chauves-souris

Action Recherche Environnement Midi Pyrénées, avait donné rendez-vous à la population salle des Associations le vendredi 15 septembre. Au programme un repas auberge espagnole, puis à 20h la projection du documentaire « Une vie de Grand Rhinolophe » de Tanguy STOECKLE, et pour clôturer cette soirée une balade nocturne à la découverte des chauves-souris avec détecteurs à ultra-sons.



11 Novembre



L'armistice a été commémoré sur la commune de Boulogne. Élus, représentants des institutions, des associations d'anciens combattants, des associations locales et des boulonnais venus en nombre se sont réunis place de la mairie et dirigés en cortège au monument aux morts pour une cérémonie avec dépôt de gerbes.

Les enfants du groupe scolaire ont chanté en coeur la Marseillaise. Le maire Alain Boubée a remercié chaleureusement les personnes présentes et celles et ceux qui ont participé activement à la cérémonie. Il a remercié dans ce sens les Novillos et les enfants pour leur participation très appréciée. A l'issue de cette cérémonie les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié à la mairie.

Les Pronomades « L'air de rien » spectacle place de la Promenade.

POK (Mathias Forge) et POUM (Yoann Coste): deux « onomatopées », deux types qui ont invité en cette fin du mois de septembre le public à tendre l'oreille et prêter une attention toute particulière à l'environnement sonore d'un jour ordinaire. Ils ont donné rendez-vous, l'ouïe à l'affût, sur la place publique. Le spectateur depuis son poste observe, comme devant un long plan séquence, la vie quotidienne qui devient décor: les passants, le ballet des voitures, le mobilier urbain installé là, les devantures des magasins... tout devient alors matière à explorer, à écouter et à transformer. À eux deux, ils ont tenté de rendre visibles et audibles les petits riens de l'ordinaire, quelque part entre la danse, le clown et le bidouillage sonore



Le marché de Noël de l'Association des Commerçants

Le bureau de l'Association des Commerçants de Boulogne avait annoncé qu'il comptait dynamiser, créer des animations et des moments festifs sur la commune. C'est chose faite, l'association a renoué avec la tradition en organisant le second marché de Noël qui s'est tenu le dimanche 26 novembre à la salle polyvalente.

Les colis de Noël du CCAS

Bénévoles du Centre communal d'action sociale (CCAS) et élus se sont mobilisés le mardi 5 décembre à la salle des cheveux d'argent, pour la préparation des colis de Noël destinés aux 80 ans et plus de la commune. C'est plus de 150 colis qui ont été mis en sacs et ont été distribués les jours suivants. Le centre communal d'action sociale organise chaque année ce rendez-vous régulier à destination des seniors de la ville, véritables moments d'échange qui sont très appréciés et attendus. Une trentaine de ces colis ont été distribués à l'Ehpad où résident des habitants de la commune.



Le marché de Noël à l'EHPAD Elvire GAY.

Il régnait un petit air de fête ce dimanche 3 décembre à l'EHPAD Elvire GAY et pour cause, le traditionnel marché de Noël avait ouvert ses portes. Sur les différents stands les nombreux visiteurs ont pu découvrir de très belles créations et les travaux réalisés avec beaucoup de soin par les résidents, le personnel soignant et l'équipe d'animation. Cet événement permet de recréer des liens sociaux et un lieu de vie intergénérationnel où personne n'est oublié.

Nouvelles associations sur la commune.

L'association «Yoga Nature» propose la pratique du hatha yoga. Les séances de hatha yoga régulières permettent de gagner en souplesse, en force, en concentration et en estime de soi. Les progrès se font rapidement sentir, un bon moyen de découvrir et de profiter des bienfaits de cette pratique.

Les mercredis de 18h30 à 19h45 à la salle du dojo au camping municipal. Renseignements et inscriptions : 06 67 15 71 70

Copil du Natura 2000

Le comité de pilotage (CoPil), du site Natura 2000 des Cotes de Bieil et Montoussé s'est tenu le mercredi 6 décembre, il constitue l'organe officiel de concertation et de débat propre à chaque site Natura 2000 en France. Créé par arrêté préfectoral, il est chargé d'encadrer l'élaboration du document d'objectifs (DocOb) puis d'en piloter la mise en œuvre, l'évaluation et d'en valider les éventuels ajustements nécessaires. Le COPIL est composé de représentants des collectivités territoriales intéressées et de Leurs groupements, de représentants des propriétaires et exploitants de terrains inclus dans le site.

Le moment fort des animations cette année fut le rallye ouvert à tous au mois de mai.



L'Avenir du Rugby Boulonnais

Nouveau à Boulogne, l'association « Avenir du Rugby Boulonnais » vous propose une nouvelle activité le Rugby Loisir a 5, ouvert à tous, mixte, débutant ou Initié, Sportif ou non...

Contact 06.19.83.73.61FFR – Rugby sans plaquage.



Note aux associations Boulonnaises



Annoncer votre manifestation sur le site internet de la ville. Le service communication vous propose de faire apparaître vos manifestations sur l'agenda en page actualités ou la page Facebook de la collectivité. Pour que vos manifestations soient publiées vous pouvez solliciter le service communication de deux façons. Par mail ou par papier et compléter la demande disponible au secrétariat de mairie ou au téléchargement sur le site de la ville.

Les demandes de communication que vous effectuez via le site internet de la ville pour annoncer votre manifestation sur l'agenda, sont totalement indépendantes de celles effectuées auprès des services administratifs de la mairie (location de salle, demande de matériel complémentaire, etc..) et ne vous dispensent pas d'effectuer votre demande officielle de manifestation.

Au préalable de la diffusion de votre annonce, assurez-vous de sa faisabilité et d'avoir obtenu toutes les autorisations administratives nécessaires. Seules les manifestations se déroulant sur le territoire de la commune de Boulogne sur Gesse pourront être publiées.



Une fin d'année festive au judo club.

Le goûter de Noël du judo club a ce samedi 23 décembre rassemblé bon nombre de parents autour des prouesses de leurs enfants. Pour les jeunes judokas, cette fin d'année est l'occasion de se voir remettre et d'arborer la ceinture de la couleur de leurs progrès, et de partager un moment de convivialité.

L'équipe dirigeante et éducative, termine aussi cette année de la plus belle des manières avec la belle prestation de Mahiva Natiki, qui le 16 décembre au Critérium départemental se hisse sur la plus haute marche du podium dans la catégorie benjamines. Une juste récompense pour cette jeune sportive qui va se voir ouvrir les portes de la compétition interdépartementale et régionale. Une association dynamique qui présente une belle vitalité en cette fin d'année avec 25 licenciés.

Les cours ont lieu le samedi matin au dojo du camping.

De 10h à 10h45 pour les 4 à 6 ans et de 11h à 12h30 pour les 6 ans et plus. Contact: 06 17 36 57 60. Possibilité de s'inscrire en cours d'année en fractionné.

Journée Défense et Citoyenneté

L'âge légal de recensement : de 16 ans à 16 ans et 3 mois



En respectant ce délai: L'administré pourra s'inscrire en auto-école avant 17 ans avec son certificat de recensement. L'administré sera convoqué en JDC avant ses 18 ans et sera en règle vis-à-vis du service national (certificat de participation obligatoire pour la délivrance du permis de conduire).

Contacter le Centre du Service National de la Jeunesse de Toulouse :

- Par mail : csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr
- Par téléphone : 09.70.84.51.51 (choix 1 puis 3 + n° du département+ #)
- Convocation à la JDC ; à partir de 17 ans (jamais avant) :
- Recensé entre mes 16 ans et 16 ans et 3 mois, je suis convoqué vers 17 ans et 3 mois
- Recensé au-delà, des 16 ans et trois mois, je dois compter entre 6 et 9 mois après la date de recensement pour être convoqué.



Pourquoi l'eau est une ressource à économiser ?

En Haute-Garonne, 92 % de l'eau potable provient de l'eau superficielle (essentiellement de la Garonne). Les eaux superficielles sont particulièrement vulnérables avec le changement climatique : baisse des débits liés aux déficits de pluie et de neige et à l'augmentation des températures, risques accrus de pollution... Face à la raréfaction de la ressource, il est important de l'économiser et d'adopter les bons réflexes.

Chèque énergie : nouveautés 2023

Vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches relatives au chèque énergie en ligne au sein de votre espace bénéficiaire particulier : chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire.

Cet espace individuel vous propose également une synthèse de votre situation au regard du chèque énergie. Si vous êtes éligible, vous recevez automatiquement votre chèque énergie à votre domicile. Vous n'avez aucune démarche à réaliser. Vous pourrez vérifier votre éligibilité au chèque énergie pour 2023 en cliquant chequeenergie.gouv.fr.

Extension des possibilités d'automatiser l'utilisation de votre chèque énergie: Pour que votre chèque énergie des prochaines années soit directement déduit de votre facture d'électricité ou de gaz, vous pouvez demander sa pré-affectation, soit en ligne ici, soit en cochant la case «préaffectation» sur le chèque énergie avant de l'envoyer à votre fournisseur.

Peut-on cumuler le chèque énergie avec d'autres aides ?

Oui, vous pouvez cumuler le chèque énergie avec le dispositif «MaPrimeRénov» ou encore l'indemnité inflation.

NB: Attention: Aucun démarchage n'est entrepris pour bénéficier du chèque énergie ; refusez toute sollicitation en ce sens.

Au collège Charles Suran

Les bonnes idées des éco-délégués Le Collège Charles Suran est labellisé EDD, Éducation au Développement Durable et a de jeunes éco-délégués actifs et motivés. De nouveaux projets seront mis en place cette année à l'initiative des éco-délégués (en lien étroit avec les élèves membres du Conseil de Vie Collégienne).

Les récupérations de piles et bouchons plastiques reprendront dans le hall du Collège avec cette année 3 nouveaux bacs dotés d'un affiche explicative sur les différents objets à recycler.

L'association Terracycle prendra en charge la collecte. Les éco-délégués incitent tout un chacun à compléter les bacs de récupération.

